



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA • NUMÉRO 107 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 6 février 2019

Président

M. Neil Ellis

Comité permanent des anciens combattants

Le mercredi 6 février 2019

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Neil Ellis (Baie de Quinte, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

C'est aujourd'hui la dernière séance publique de l'étude sur les vétérans itinérants. Nous entendrons trois témoins.

Nous accueillons Mme Cheryl Forchuk, directrice adjointe, et titulaire de la Chaire de recherche Beryl et Richard Ivey sur le vieillissement, la santé mentale, la réadaptation et la guérison, Institut de recherche Parkwood, Lawson Health Research Institute; le capitaine à la retraite Philip Ralph, directeur national des programmes, Wounded Warriors of Canada; le lieutenant-général à la retraite Stuart Beare, président du conseil d'administration, Soldiers Helping Soldiers.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires, suivies des questions.

Nous entendrons d'abord Mme Forchuk. Merci.

Mme Cheryl Forchuk (titulaire de la Chaire de recherche Beryl et Richard Ivey sur le vieillissement, la santé mentale, la réadaptation et la guérison, Institut de recherche Parkwood, et directrice adjointe, Lawson Health Research Institute): Merci de m'avoir invitée à parler de cet important enjeu. Je vais vous donner un aperçu de différents projets que nous avons menés dans ce domaine de façon à vous aiguiller dans vos questions.

Comme vous l'avez entendu dans la présentation, je suis chercheuse. J'ai un doctorat en soins infirmiers psychiatriques, ce qui fait que j'aborde ces questions du point de vue des défis en santé mentale des gens et que je m'intéresse particulièrement à leur intégration à la société. Il ne suffit pas de guérir la maladie, il faut aussi aider les gens à réintégrer la société.

Il y a quelques années, lorsque j'ai découvert que les personnes atteintes de maladies mentales étaient surreprésentées parmi les itinérants, j'ai commencé à me préoccuper de la situation. Depuis presque deux décennies, j'ai consacré beaucoup d'efforts à étudier les différentes sous-populations d'itinérants et, depuis plus d'une décennie, j'étudie la question des vétérans itinérants.

Comme je n'ai que quelques minutes, je vais rapidement vous donner la liste des projets au sujet desquels vous pourrez me questionner.

Il y a plus de 10 ans, avec ma collègue Susan Ray, j'ai mené la première étude portant sur la question des vétérans itinérants au Canada. Auparavant, nous devions uniquement nous fier aux études menées à l'étranger, principalement aux États-Unis. À l'époque, plus de 90 % de la recherche provenait des États-Unis, où la situation est fort différente. Or, le contexte est vraiment important; le système

militaire au Canada est bien différent, tout comme le système de santé et le système de logement.

Aux États-Unis, tout tourne autour des troubles de stress post-traumatique et c'est pourquoi j'ai demandé à Susan Ray de se joindre à moi pour cette étude, en raison de son expertise en la matière. Nous avons rencontré plus de 50 vétérans itinérants de partout au pays. Nous voulions connaître leur parcours de vie. Comment en sont-ils arrivés à l'itinérance? Quel lien peut-on établir, le cas échéant, avec le fait qu'ils aient été dans les forces armées? Selon eux, de quoi ont-ils besoin pour sortir de la rue? Ce sont les fondements de l'étude.

Qu'avons-nous découvert? C'est très intéressant. La plupart des vétérans interviewés considéraient que le service militaire était le fait saillant de leur vie, ce qui est très différent de ce qu'on trouve dans les recherches américaines, qui révèlent que les vétérans considèrent que leur service militaire était pratiquement un cauchemar. Les vétérans ont commencé à boire davantage pendant leur service; pour eux, cela faisait partie de la culture militaire. L'ajustement à la vie civile n'a pas été facile, mais l'alcool les a aidés à faire la transition. Puis, de 10 à 20 ans après leur libération des forces, on peut remarquer une tendance: perte d'emploi, départ de la famille, alcoolisme de plus en plus grave — et parfois, consommation d'autres drogues — et, éventuellement, itinérance. C'est une trajectoire complètement différente de celle décrite dans les recherches américaines; c'est important de le comprendre.

Dans les entrevues, lorsque nous avons abordé la question des solutions — je donne vraiment un bref résumé —, les vétérans nous ont dit que le service représentait la meilleure partie de leur vie et que, pour cette raison, ils voudraient revivre le sentiment d'appartenance aux forces. Je pense que certains des commentaires que nous entendons reflètent cette situation. Il est question d'inclure des éléments comme le soutien des pairs, mais aussi de traiter l'alcoolisme et de régler certains problèmes liés à la culture comme le besoin de structure. Souvent, les vétérans ne veulent pas aller dans les services traditionnels aux itinérants, car ils trouvent que ces services sont désorganisés. D'ailleurs, ils préfèrent souvent être dans la rue plutôt que d'avoir recours à ces services ou aux refuges, car ils n'aiment pas leur nature désorganisée.

La deuxième étude que nous avons menée reposait sur les recommandations faites par les vétérans; elle en tirait des principes et les mettait à l'épreuve. Ces solutions pourraient-elles fonctionner dans la pratique? Nous avons quatre sites: London, Toronto, Calgary et Victoria. Ce projet a été mené conjointement par Jan Richardson, de la ville de London, qui possède une expertise du développement de programmes.

Encore une fois, les principes que nous étudions concernaient le traitement de la toxicomanie, en particulier de l'alcoolisme, et, en parallèle, l'accès au traitement, les stratégies de réduction des méfaits et le logement d'abord — le logement d'abord signifie que pouvoir se loger est un droit. Il n'est pas nécessaire, par exemple, d'être sobre pour se trouver un logement ni de faire ses preuves. Il faut d'abord se trouver un logement et, ensuite, on peut régler ses autres problèmes.

Replonger dans la culture militaire serait la pire solution dans le cas des troubles de stress post-traumatique. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de cas de troubles de stress post-traumatique. À l'Institut de recherche Parkwood, il y a également une clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel et c'est le problème le plus fréquent. Ce que je dis, c'est que ce n'est pas la cause sous-jacente de l'itinérance chez les vétérans; il faut faire cette distinction. Remarquez, même à notre clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel, la toxicomanie arrive deuxième, loin derrière.

Encore une fois, ils voulaient renouer avec la culture militaire pour ressentir de nouveau un sentiment d'appartenance, et cela passe par le soutien par les pairs, mais nous reviendrons à la question du soutien par les pairs.

Je le rappelle, c'est une question de structure et de respect de soi. Ces personnes avaient des besoins distincts de ceux des itinérants en général. Elles avaient besoin d'une transition au logement. Il faut du temps. Encore une fois, ce qu'il faut notamment retenir, c'est que bien des gens que nous avons rencontrés lors de ces deux premières études nous ont dit avoir trouvé et perdu un logement tellement souvent qu'ils avaient presque totalement perdu espoir. Personne n'aime voir un vétéran itinérant, alors bien des gens sont prêts à les loger, mais sans le soutien nécessaire.

Dans la deuxième étude, nous avons constaté que, en moyenne, au cours des cinq dernières années, les vétérans admis avaient trouvé un logement à six reprises. Encore une fois, on entend souvent des groupes dire qu'il faut loger les vétérans et les sortir de la rue, mais cela ne règle pas leurs problèmes. Souvent, les vétérans en sont rendus à ne plus vouloir essayer, car c'est toujours la même situation qui se répète. Ils disent: « On m'offre un logement, mais je n'obtiens pas vraiment de soutien. »

Sur l'ensemble des sites, nous avons travaillé avec 80 vétérans et la bonne nouvelle c'est que, dans les cas où nous avons offert aux vétérans les services qu'ils demandaient, en deux ans, un seul d'entre eux est retourné vivre dans la rue.

Comme on me l'avait demandé, j'ai apporté de la documentation en français et en anglais. Pour le deuxième projet, il y a un sommaire. J'ai apporté un exemplaire en anglais et un en français et on peut télécharger tous ces documents gratuitement dans le site Web, en plus d'un guide pratique qui explique aux municipalités comment mettre sur pied un programme similaire et d'un guide sur la façon de déployer du soutien par les pairs. C'est un soutien un peu différent du soutien par les pairs traditionnel, parce qu'il faut à la fois comprendre la culture de l'itinérance et la culture militaire. Il faut faire le pont entre les cultures. Il y a une étude complète sur la question, que je ne fais que résumer et, comme j'ai dit, tout est en français et en anglais. Je vais tout remettre au greffier.

D'autres conclusions principales étaient perçues comme étant très importantes, car, dans certains sites... On avait tendance à prendre un site en particulier et à se dire: « trouvons une résidence pour ces gars-là ». C'est la solution qui était souvent retenue par les municipalités. D'abord, il faut savoir que ce ne sont pas tous des gars. Lorsque la solution d'un site unique était retenue, les femmes

n'obtenaient pas de services, pas plus que les familles. Pour que les femmes et les familles obtiennent des services, il faut des sites à différents endroits et il faut bien cibler les quartiers. Je vous ai donné la version résumée des conclusions. Vous pourrez me demander des précisions à ce sujet plus tard.

Dans le troisième projet, en raison des bons résultats obtenus précédemment, nous avons reçu, Jen Richardson et moi, de nombreuses demandes de municipalités qui voulaient de l'aide pour mettre en place leurs propres programmes. Nous avons collaboré avec la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) et avec la Légion canadienne. Avec la Légion canadienne, nous avons trouvé les endroits où il y avait le plus de demandes de vétérans itinérants auprès du Fonds du Coquelicot et nous avons ciblé ces régions pour la tenue d'ateliers regroupant les intervenants des services aux vétérans et ceux des services aux itinérants. Dans chacune des 10 municipalités de partout au pays, nous passions en revue la documentation et nous discutons des façons de mettre en place un programme.

Fait intéressant à noter, c'est que, en général, il ne s'agissait pas de « communautés SPLI », qui sont souvent dans les grands centres urbains. Comme nous l'avions déjà constaté auparavant, il s'agissait surtout de collectivités rurales. Ce n'était pas Winnipeg, mais Flin Flon ou The Pas. Ce n'était pas Vancouver, mais Surrey. Ce n'était pas Halifax, mais Sackville. C'est pour vous donner un aperçu des municipalités où nous sommes allés.

C'est très important, car, dans bien des cas, il n'y a pas de bureau d'Anciens Combattants Canada dans ces endroits. Ce ne sont pas des communautés SPLI. C'est l'un des défis. Il y a beaucoup d'autres municipalités où nous n'avons pas eu l'occasion de nous rendre. Dans le projet à Victoria — que nous avons mené ici —, beaucoup de vétérans itinérants venaient des Territoires du Nord-Ouest. C'est la même chose.

Un des plus graves problèmes, c'est que, habituellement, la majorité des services pour les itinérants et pour les vétérans ne sont pas offerts où ces clientèles se trouvent. C'était un élément très important, en plus de la collaboration avec la Légion pour trouver les vétérans, plutôt que d'avoir recours à certaines de nos sources habituelles de données.

● (1540)

Les données du SISA nous viennent du fédéral par l'entremise de la SPLI. Ce sont les données sur les refuges, sur les personnes recensées dans le SISA, alors ces données ne comprennent pas toutes les personnes des petites communautés rurales qui vivent parfois dans des tentes. Nous avons trouvé des campements où pouvaient vivre jusqu'à cinq personnes, toutes des vétérans. Certains avaient même établi un calendrier qui indiquait qui devait préparer les repas tel ou tel jour, mais ces gens n'étaient consignés nulle part dans les sources de données traditionnelles.

Dans ce projet, partout où nous sommes allés, nous avons constaté que les intervenants du secteur de l'itinérance se connaissaient très bien et que les intervenants du secteur des vétérans se connaissaient très bien, mais qu'il s'agissait de deux cultures distinctes qui ne se connaissent pas.

Il reste deux éléments que je souhaite aborder très brièvement. Nous avons également mené deux revues systématiques de la littérature pour bien comprendre la situation. Dans cette étude, nous avions neuf Autochtones et seulement trois femmes qui avaient fait partie des forces. Nous avons donc effectué une revue de la littérature afin de savoir quelle était la situation de ces groupes. C'était une préoccupation qui revenait constamment dans les communautés que nous avons visitées. Étonnamment, à l'échelle mondiale, une seule étude a été menée sur les vétérans itinérants autochtones. C'est une grave lacune de la littérature. Aucune étude n'a été menée au Canada au sujet des besoins spécifiques des femmes.

Je voulais seulement en parler, en vue de la planification future. C'était ma brève présentation au sujet d'une montagne d'études.

• (1545)

Le président: Merci.

Nous donnons maintenant la parole au capitaine Ralph, directeur national des programmes, Wounded Warriors Canada.

M. Philip Ralph (directeur national des programmes, Wounded Warriors Canada): Merci, monsieur le président, ainsi que tous les membres du Comité.

Je tiens d'abord à remercier, au nom de Wounded Warriors Canada, le comité de la Chambre de son travail assidu au sujet de l'importante question de l'itinérance chez les vétérans des Forces armées canadiennes.

Je suis certain que le Comité a déjà entendu plein de statistiques et qu'on lui a fait part d'études et de comparaisons des données et des pourcentages concernant l'itinérance chez les vétérans canadiens face à la population générale. Une chose sur laquelle nous nous entendons tous, je crois, c'est qu'un seul vétéran itinérant en est déjà un de trop, surtout si on pense que ces gens ont été recrutés, formés et choisis pour protéger les intérêts du Canada. La mission de Wounded Warriors Canada est très simple: faire honneur aux membres des Forces armées canadiennes, aux vétérans et aux premiers intervenants malades ou blessés et à leur famille et leur offrir du soutien. Nous nous efforçons donc d'être un organisme de bienfaisance modèle en matière de prestation de programmes en santé mentale efficaces et fondés sur les données scientifiques pour venir en aide aux vétérans et aux premiers répondants malades ou blessés et à leur famille.

Comme on l'a souligné dans la présentation, j'ai le privilège d'être le directeur national des programmes de Wounded Warriors Canada. Grâce à la générosité des Canadiens d'un océan à l'autre, nous investirons cette année plus de 3,2 millions de dollars dans des programmes de pointe qui permettent de changer et de sauver des vies. Mes brefs commentaires aujourd'hui refléteront les 12 années d'expérience de notre organisme en matière de service aux vétérans — depuis 6 ans, Wounded Warriors Canada axe ses efforts en santé mentale —, et peut-être aussi un peu ma propre expérience et ce que j'ai pu observer en tant qu'aumônier au sein des Forces armées canadiennes pendant un quart de siècle.

Les gouvernements et ministres successifs ont parlé du besoin criant de politiques et de pratiques qui permettraient au ministère de la Défense nationale et au ministère des Anciens Combattants d'assurer ce qu'ils appellent une transition harmonieuse de la vie militaire à la vie civile et au-delà de la libération. Ce besoin criant est très réel dans le cas de ceux qui sont libérés pour des raisons médicales, car ils sont les plus vulnérables et leur dossier passe parfois entre les mailles du système. Nous avons constaté des progrès à ce sujet dans les dernières années et je pense que nous

conviendrons tous qu'il reste beaucoup à faire. Ce n'est pas que nous doutons de la sincérité des ministres clés ou de la compréhension qu'ils ont de ce besoin, mais nous devons redoubler d'efforts pour que cet objectif soit atteint aux niveaux tactique et administratif, car c'est souvent là où le bât blesse.

En outre, nous avons remarqué que les personnes libérées pour des raisons médicales sont souvent les moins préparées pour la transition, car elles prévoient avoir une longue carrière. Il revient donc aux dirigeants de tout mettre en oeuvre pour que la transition se fasse de façon ordonnée et éclairée afin d'en accroître les chances de réussite. Pour bien des gens libérés pour des raisons médicales, l'inattendu s'ajoute à la crise existentielle qu'ils vivent quant au sens de leur vie, à leur valeur et à leur place dans la société. Cela revient un peu à ce que l'intervenante avant moi a dit, concernant les meilleures années de la vie de la personne, ainsi que la fierté et le sentiment d'appartenance qu'éprouvent les membres des Forces armées canadiennes. Bien des gens qui sont libérés pour des raisons médicales vivent soudainement cette crise et leur identité s'écroule, car, pour eux, elle est étroitement liée à leur appartenance aux Forces armées canadiennes.

Évidemment, dans la plupart des cas, lorsque ces personnes apprennent qu'elles seront libérées pour des raisons médicales, elles ne veulent pas quitter les forces; il y a donc un délai et une période de déni avant qu'elles commencent à planifier leur libération éventuelle des Forces canadiennes. Des mesures doivent être prises pour veiller à ce que les membres des forces et leur famille comprennent l'ensemble du processus de libération et y participent et qu'ils comprennent l'échéancier, les avantages et les choix à faire. Ils doivent comprendre tout le processus qui se déroule.

Comme les libérations pour des raisons médicales et les libérations volontaires qui n'ont pas été bien planifiées peuvent faire en sorte que le membre et sa famille se retrouvent avec un plan peu détaillé et peu de soutien après la libération, impliquer ces personnes tôt dans le processus, notamment en leur donnant des notions de base en littératie financière, semble être une solution logique et prudente pour les personnes qui effectuent la transition vers la période de leur libération.

Bien des vétérans qui se retrouvent dans la rue ont aussi des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. En matière de santé mentale, l'expérience de notre organisme montre que, dans ce secteur, plus l'intervention se fait tôt, meilleures sont ses chances de réussite. Dans les premières années de Wounded Warriors Canada, nous pensions que, comme nous étions au sommet de la présence canadienne en Afghanistan, les gens qui demanderaient des services en santé mentale offerts par les programmes de notre organisme viendraient de ce groupe.

• (1550)

Au cours des premières années du programme de santé mentale, nous avons constaté que les anciens combattants et les membres de leur famille qui avaient recours au programme nous consultaient souvent 10 ou 15 ans après que l'incident ayant donné lieu à leur blessure psychologique soit survenu. Par conséquent, leur blessure s'était profondément enracinée et elle était beaucoup plus difficile à traiter. Il vaut donc mieux intervenir le plus tôt possible.

Enfin, il y a beaucoup de différents organismes qui cherchent à s'attaquer au problème de différentes façons dans l'ensemble du Canada. Il y a des études et de grands groupes d'un océan à l'autre, comme VETS Canada, le programme Leave the Streets Behind de la Légion royale canadienne, Soldiers Helping Soldiers et un ensemble d'autres organisations non gouvernementales et provinciales dans l'ensemble du pays.

Nous conseillons à tous les membres du comité de faire en sorte que ces groupes commencent à tirer des leçons les uns des autres et à coopérer sur le plan des pratiques exemplaires. Selon l'un des principes sous-tendant tous les programmes de Wounded Warriors Canada, un ancien combattant, un premier intervenant et les membres de leur famille recevront le même niveau de service, peu importe où ils vivent. Nous devons aussi essayer de respecter ce principe dans le domaine de l'itinérance. Que vous soyez à Flin Flon ou à Vancouver, vous devriez recevoir les mêmes services.

Grâce à des programmes que nous avons mis en oeuvre, nous savons qu'il s'agit d'un défi. Nous avons passé beaucoup de temps à travailler avec Help for Heroes et à tirer des leçons du Royaume-Uni. Il y a un très grand avantage aux programmes du Royaume-Uni. Étant donné qu'il s'agit d'un très petit pays très peuplé, tout le monde peut être rassemblé dans un endroit. Nous avons le problème contraire. Nous sommes un grand pays peu peuplé. Il faut donc se pencher sur certaines des solutions liées aux briques et au mortier et trouver d'autres moyens d'établir des partenariats sur le plan stratégique et tactique qui permettront d'éviter les doublons et de mettre en commun des pratiques exemplaires.

Le président: La parole est maintenant au lieutenant-général Beare, président du conseil d'administration de Soldiers Helping Soldiers.

Merci d'être venu aujourd'hui.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare (président du conseil d'administration, Soldiers Helping Soldiers): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je suis heureux de vous rencontrer et de voir certains d'entre vous de nouveau. Je vous remercie du travail que vous faites ainsi que de votre invitation. Je pense que le simple fait d'être ici avec Phil et Cheryl a ensoleillé ma journée. Je vais profiter de tout le travail de Cheryl et continuer de tirer parti des relations de Phil pour nous aider à améliorer comment nous...

Des voix: Oh, oh!

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Maintenant que j'ai dit ce que j'avais à dire, passons à mon discours.

Je suis ici pour parler des expériences de Soldiers Helping Soldiers relativement à ce phénomène et non seulement de toutes les expériences des personnes dans l'organisme. Pour ceux d'entre vous qui n'ont jamais entendu parler de Soldiers Helping Soldiers ou rencontré un représentant de l'organisme, je vais décrire très brièvement qui nous sommes et ce que nous faisons. Nous sommes un organisme bénévole qui aide à chercher les anciens combattants qui vivent dans la rue et à rétablir des liens avec eux. Nous les repérons et nous établissons des liens avec eux. J'adore la manière dont Cheryl a décrit l'importance du rétablissement des liens culturels et militaires pour bien des gens. Nous bâtissons une relation personnelle avec les vétérans itinérants et, ensuite, nous les aidons à établir des liens avec les gens qui peuvent les aider et facilitons leur interconnectivité avec eux. Notre mission consiste essentiellement à « marcher côte à côte » avec les vétérans itinérants au lieu de leur « fournir des services » et à faciliter leur accès aux experts en prestation de services afin qu'ils puissent obtenir les

services dont ils ont besoin. En gros, voilà qui nous sommes et ce que nous cherchons à accomplir.

Tous ceux qui travaillent pour Soldiers Helping Soldiers sont des bénévoles, y compris les membres actifs des Forces canadiennes qui ont reçu la permission de travailler avec nous à titre de bénévoles en uniforme afin d'inclure l'uniforme dans notre milieu. Les anciens combattants et les citoyens en général travaillent dans le milieu diversifié que Phil et Cheryl ont décrit.

Nous avons six ans d'expérience à Ottawa. Cette année, nous ouvrirons des bureaux à Montréal et à Vancouver une fois que nous aurons établi les conditions requises pour qu'un organisme bénévole trouve tous les bénévoles dont il a besoin.

Soldiers Helping Soldiers a été constitué en société sans but lucratif vers la fin de 2017. Nous espérons travailler avec d'autres partenaires d'ici.

J'aimerais simplement vous faire part des cinq observations, si vous le permettez, concernant la nature de l'itinérance et la dynamique qui sont les plus utiles et pertinentes dans le processus visant à trouver et établir des liens avec des anciens combattants et faciliter leurs liens avec des gens qui peuvent les aider.

Premièrement, le nombre de vétérans itinérants et de régions où ils se trouvent est beaucoup plus grand que ce qu'on pourrait imaginer et ils sont aussi beaucoup plus diversifiés que ce qu'on pourrait penser. Lorsque j'ai entendu les mots « vétérans itinérants » il y a six ou huit ans de cela, je me suis dit qu'il ne pouvait pas y en avoir un grand nombre. On a dû me sensibiliser au fait que leur nombre est beaucoup plus élevé que ce que j'aurais pu imaginer, qu'ils se trouvent dans des endroits beaucoup plus variés que j'aurais pu penser et qu'ils sont très différents de leurs pairs, si je peux décrire ainsi les autres personnes qui vivent dans la rue. Nous devons continuer à décortiquer les facteurs — le sexe, l'âge, la diversité et la région — et le travail effectué par Cheryl et d'autres intervenants à cette fin est incroyable.

Deuxièmement, les anciens combattants ne se considèrent pas nécessairement comme tels. La désignation peut limiter involontairement la capacité d'une personne de se reconnaître et d'accepter de l'aide bien méritée. La question ou la terminologie, si vous voulez, qui les touche et nous permet de les trouver et d'établir des liens avec eux n'est pas vraiment celle de l'institution et de la bureaucratie — « Êtes-vous un ancien combattant? » —, mais plutôt une des suivantes: « Avez-vous déjà porté un uniforme? Avez-vous servi? » Le modèle mental avec lequel nous établissons des liens entre nous est aussi une partie importante du processus.

Troisièmement, il faut un village. Lorsque la prévention échoue, le repérage, l'établissement de liens et le rétablissement ne constituent pas une seule mesure, mais de nombreuses mesures. Il ne s'agit pas d'une seule personne, mais de nombreuses personnes. Il ne s'agit pas d'une seule relation, mais de nombreuses relations. C'est vraiment un pot-pourri. Imaginez que vous marchez dans le centre-ville d'Ottawa ou dans votre ville natale et que vous voyez tous les gens qui contribuent au processus visant à trouver et à servir les sans-abri et que vous essayez de les aider à se rétablir. Ces intervenants sont incroyablement diversifiés. Il faut effectivement tout le village, y compris tous les services offerts pour aider quelqu'un à se rétablir. Dans ce contexte, la gestion de cas représente un défi considérable. Je ne parle pas de la gestion de cas d'une personne relativement à un fournisseur de services. Le défi consiste à concevoir un plan traitement qui tient compte de tous les différents fournisseurs de services et à suivre les progrès de l'ancien combattant. Il faut effectivement un village.

Finalement, si je peux, il s'agit d'un effort déployé par l'ensemble de la collectivité pour créer des plateformes et, comme Phil l'a décrit, faire en sorte que la communauté des aidants et la communauté des fournisseurs de services apprennent à mieux se connaître et à collaborer naturellement au lieu d'être forcées à le faire. Il est très important de favoriser la collaboration et de créer des possibilités de collaboration. Je pense que vous avez peut-être entendu parler ou déjà été informés de l'initiative intitulée Forum de Respect, qui est en cours. Il vise à atteindre cet objectif en rapprochant à l'échelle communautaire tous les intervenants qui aident les anciens combattants en difficulté, que ce soit sur le plan de la santé mentale, de l'itinérance ou autre. Le rapprochement de la communauté est fortement encouragé.

•(1555)

Pour conclure, nous pouvons changer les choses, ce que nous faisons, mais nous pouvons clairement en faire davantage. C'est gratifiant pour moi de contribuer au processus. Je peux voir à quel point c'est gratifiant pour les gens sur le terrain qui travaillent avec les anciens combattants et leurs partenaires. Nous améliorons non seulement la vie des anciens combattants, mais aussi la nôtre.

Merci.

Le président: Merci.

Commençons notre série de questions de six minutes.

Monsieur O'Toole, vous avez la parole.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous. Je suis bien au courant de votre excellent travail. Il est apprécié par l'ensemble des parlementaires, des anciens combattants et des membres actifs.

Général, c'est formidable de vous voir à la retraite et de vous voir continuer à servir les Canadiens qui servent. Veuillez transmettre mes salutations à Victoria Ryan, la fondatrice de votre organisme de bienfaisance. Je suis allé au Collège militaire royal avec elle. À l'époque, elle s'appelait Victoria Cross et j'étais d'avis qu'il s'agissait du meilleur nom militaire que j'avais jamais entendu.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Erin O'Toole: Son père était un chef et, lorsqu'elle s'est mariée, elle a perdu son nom particulier, V.C. Transmettez-lui mes salutations.

Le véritable problème dans ce dossier — et je sais qu'il y a deux anciens ministres dans la salle — est l'écart ou la lacune que le gouvernement a commencé à combler en procédant à la nomination conjointe de ministres. Le problème touche à la transition occasionnelle des militaires des Forces armées canadiennes, c'est-à-dire d'un groupe, d'une culture et d'un fournisseur de services homogènes, vers un système de santé, un système de logement et tout un éventail de services dans des provinces qu'ils n'ont pas visitées depuis qu'ils se sont enrôlés.

Je crois que cela signifie que les partenariats doivent être au cœur de la solution. Il faut non seulement des partenariats avec les provinces, mais aussi avec des groupes et des fournisseurs qui sont particulièrement adaptés aux anciens combattants.

Phil, je pense que vous avez indiqué que les partenariats sont essentiels.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez puisque la toxicomanie est également un facteur clé. J'entends constamment des anciens combattants se plaindre du centre de santé Homewood à Guelph et surtout du fait qu'il ne sert pas exclusivement les anciens

combattants et les premiers intervenants. D'ailleurs, leur première réaction est parfois la suivante: « Je suis entouré de contrevenants et non de gardiens de la paix. » Comprenez-vous ce que je veux dire? Ils n'ont pas leur place dans le centre.

Que proposez-vous? J'aimerais entendre votre opinion sur la toxicomanie. Je crois qu'il devrait y avoir un centre régional qui sert exclusivement les anciens combattants ou des partenariats.

En ce qui concerne les logements, je conviens que le site à usage unique ne répond pas à tous les besoins. Quel partenariat établiriez-vous dans la situation, que ce soit avec la Légion ou d'autres organismes? Je pense que cela doit se faire immédiatement puisque la question du logement ne cesse d'être soulevée. Comment pouvons-nous toutefois vraiment l'adapter pour répondre rapidement aux besoins?

Mes questions s'adressent à tout le monde.

•(1600)

Mme Cheryl Forchuk: Je vais discuter rapidement de deux points.

Sue Ray a été invitée à participer en raison de son expertise dans le domaine du trouble de stress post-traumatique. Paradoxalement, nous n'avons pas trouvé de cas de trouble de stress post-traumatique. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons augmenté l'échantillon à 50 personnes. Nous cherchions des répondants atteints de ce trouble. Nous pensions avoir commis une sorte d'erreur d'échantillonnage que nous étions incapables d'identifier.

J'ai commencé ma carrière dans le secteur de la toxicomanie et de l'alcoolisme. Une des meilleures choses concernant la toxicomanie et l'alcoolisme est qu'il faut souvent une décennie de consommation abusive avant qu'une personne ressente les symptômes physiques du sevrage. Il s'agit d'un énorme intervalle et d'une occasion en or pour intervenir et faire de la prévention.

Après avoir fait cette découverte, Sue Ray et moi avons indiqué dans notre rapport que de nombreux tests de dépistage de 10 drogues peuvent être effectués dans le contexte de la toxicomanie lorsque les gens quittent les forces armées. Il existe de nombreuses évaluations qui permettent de diagnostiquer le trouble de stress post-traumatique. Je pense que nous devons mener des évaluations lorsqu'une personne quitte les forces armées parce que nous disposons d'une très longue période d'intervention pour prévenir un problème et le régler. Je pense que les autres témoins parleront probablement davantage d'autres aides à la transition.

Nos cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel offrent quelques services de counselling en matière de toxicomanie et nous avons établi un partenariat avec elles. C'est souvent dans ces cliniques que les gens reçoivent des services. Cependant, selon beaucoup des discussions extraordinaires que nous avons eues avec les groupes de discussion, l'écart entre les cultures s'explique en partie par le fait que la réduction des méfaits est l'une des meilleures pratiques exemplaires pour lutter contre la toxicomanie parce que vous allez à votre propre rythme. Vous n'êtes pas obligé d'être sobre. À l'intérieur et dans les organisations, la réduction des méfaits entre réellement en conflit avec la culture militaire. Selon cette culture, si on vous ordonne de ne pas boire, vous devriez pouvoir cesser de boire, un point c'est tout. J'ai entendu cette explication à maintes reprises. Même si les cliniques voulaient offrir un service propre aux anciens combattants, la culture militaire est une des raisons qu'elles pensaient qu'il pourrait y avoir plus de conflits si ces organisations étaient chargées du programme. Les stratégies de réduction des méfaits, qui ont été constamment proposées comme principal moyen de lutter contre la toxicomanie, semblaient très contraires à la culture militaire. Vous recevez un ordre et vous devriez simplement arrêter de boire.

Je vais vous donner deux courts exemples qui touchent à la vodka.

Un ancien combattant dans l'un des centres vivait dans la rue depuis 20 ans et buvait uniquement de l'alcool au goût désagréable. Je ne sais pas comment il était toujours vivant. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois dans un des premiers groupes de discussion, il m'a dit que son objectif était de seulement boire de la vodka. Je lui ai demandé pourquoi il voulait seulement boire de la vodka après tout cela. Il m'a répondu que la vodka coûte cher et que cela limiterait donc sa consommation d'alcool, ce qui est son objectif. Un an plus tard, il avait seulement bu de la vodka et était maintenant prêt à cesser de boire.

Dans une autre ville, il y avait une autre situation touchant à la vodka. C'est paradoxal, mais cela illustre ce que nous disons au sujet de la réduction des méfaits. Imaginez dire à quelqu'un qui a vécu 20 ans dans la rue de simplement arrêter de boire de l'alcool. Ce serait ridicule. Il a passé 20 ans dans la rue à boire de l'alcool au goût désagréable, il ne peut pas juste arrêter d'en consommer du jour au lendemain. L'autre exemple est...

L'hon. Erin O'Toole: Pourrais-je obtenir une réponse des autres témoins? Mon temps de parole est presque écoulé.

Mme Cheryl Forchuk: D'accord. Désolé.

Les organismes qui servent les anciens combattants versaient souvent la vodka d'une autre personne dans l'évier, ce qui menait sans cesse à des rechutes. Je ne fais qu'illustrer la différence de culture et les raisons pour lesquelles ils affirment que les gens ont autant de difficulté à comprendre l'idée de la réduction des méfaits.

L'hon. Erin O'Toole: Merci.

Le président: Monsieur Eyolfson, vous avez six minutes.

M. Doug Eyolfson (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, Lib.): Merci, monsieur le président.

Docteur Forchuk, merci de vos commentaires sur la réduction des méfaits. Je suis un médecin qui a pratiqué la médecine d'urgence pendant 20 ans et je partage votre avis. Je connais très bien les données sur la réduction des méfaits, surtout en ce qui concerne l'alcool. La réduction des méfaits est à la base des programmes de consommation d'alcool contrôlée. Il en existe un certain nombre, dont un, je crois, à Ottawa. Il y a des gens qui ne répondent à aucun type de traitement. Vous leur donnez donc essentiellement accès à

tout l'alcool qu'ils veulent. Ils finissent par en consommer moins parce qu'ils ne connaissent pas de périodes sans alcool. Ils ne s'adonnent pas à des beuveries qui les mènent à l'hôpital. Leur santé s'améliore et le système économise de l'argent. La réduction des méfaits joue aussi un rôle dans de nombreux autres secteurs. Toutes les données démontrent qu'il s'agit d'une stratégie qui fonctionne. Je vous remercie donc de votre défense de cette stratégie de lutte contre la toxicomanie.

Nous parlons du fait que beaucoup de... Ce sujet est lié en quelque sorte à la toxicomanie, mais il n'y touche également pas. En tant qu'une des nombreuses stratégies utilisées par les centres de traitement de la toxicomanie et de l'alcoolisme, il y a beaucoup de centres qui disposent non seulement de logements, mais aussi des logements pour des programmes de traitement à domicile.

Parallèlement — et je ne parle même pas des substances concernées —, y a-t-il un plus grand besoin de logements pour les anciens combattants et de centres qui disposent de logements pour les anciens combattants et qui offrent tous les services dans le même bâtiment, comme un appartement ou quelque chose de semblable, où les vétérans itinérants peuvent obtenir une chambre et d'autres anciens combattants peuvent recevoir du soutien par leurs pairs? Y a-t-il un rôle pour cela? Est-ce qu'il existe de tels centres?

N'importe qui peut répondre à mes questions.

• (1605)

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Veterans' House est une initiative qui sera mise en œuvre à Ottawa et qui est dirigée par la Multifamily Housing Initiative. Il y a des initiatives semblables dans d'autres centres urbains au Canada.

Ces initiatives ne sont pas conçues et élaborées en fonction des briques et du mortier; elles sont axées sur les expériences que vous voulez créer ou recréer pour les résidents, individuellement ou collectivement. La première étape des concepteurs n'est pas de fixer la superficie de la chambre, mais de déterminer les expériences qu'ils veulent créer pour aider un ancien combattant à faire la transition des circonstances aggravantes qui l'ont gardé dans la rue à de nouvelles interdépendances positives qui lui permettent de sortir de l'itinérance et de se rétablir complètement et de façon durable.

La réponse est oui, il y a des projets de construction en ce sens. Il y a probablement des endroits où de tels projets sont en cours. Ils sont axés sur l'expérience, l'interdépendance et les relations que nous essayons de créer auprès des individus et dans la nouvelle population.

Fait intéressant à noter au sujet d'un modèle de Veterans' House, il comprend ce que Cheryl a décrit. Il vise grandement à rétablir un lien entre les anciens combattants et la culture militaire et à rétablir l'identité militaire qu'ils tenaient auparavant pour acquise, qu'ils ont perdue et qu'ils redécouvrent maintenant.

Par conséquent, la réponse à votre question est oui. Les initiatives dont vous avez parlé ont beaucoup de mérite et il est formidable de voir qu'elles seront mises en œuvre dans certaines régions.

M. Doug Eyolfson: Ma question s'adresse au capitaine Ralph, mais le général Beare peut aussi y répondre s'il a quelques commentaires sur le sujet.

J'ai constaté non seulement dans cette étude, mais aussi dans de nombreuses autres sur la transition que les anciens combattants, surtout ceux qui sont libérés pour des raisons médicales — c'est-à-dire ceux qui ne voulaient pas quitter l'armée, mais qui étaient libérés pour des raisons médicales —, ont souvent l'impression de perdre leur identité. Ils avaient prévu faire carrière dans l'armée et faire partie de la famille militaire, pour ainsi dire.

Depuis de nombreuses études, je préconise un principe de l'universalité du service modifié, à l'instar de certains autres pays. Nous avons entendu de nombreux anciens combattants dire qu'ils souffrent d'une blessure physique ou psychologique et qu'ils sont incapables de faire tout ce qu'ils faisaient lorsqu'ils se sont enrôlés. Il y a toutefois encore beaucoup de fonctions utiles qu'ils pourraient remplir dans l'armée. Cependant, en raison du principe de l'universalité du service, ils sont libérés.

Beaucoup d'anciens combattants ne déposent pas leurs plaintes. Par exemple, un parachutiste ne signale pas sa douleur au bas du dos parce qu'il craint de ne plus pouvoir sauter en parachute et de ne pas répondre aux exigences liées à l'universalité du service, ce qui entraînerait son congédiement, ou un soldat ne signale pas qu'il a commencé à faire des cauchemars et qu'il croit être atteint du trouble de stress post-traumatique, car il craint que l'armée le congédie s'il ne peut pas aller sur un champ de bataille.

Si le principe de l'universalité du service était modifié et non éliminé de façon à permettre à un sous-groupe de personnes de remplir des fonctions modifiées ou d'être en déploiement modifié, cela réduirait-il les nombreux problèmes des militaires qui ne peuvent plus faire tout ce qu'ils faisaient auparavant, mais qui pourraient très bien travailler dans les forces armées?

• (1610)

M. Philip Ralph: Il s'agit d'une question complexe.

Je suppose qu'il faudrait fixer un niveau de déficience mentale et physique et déterminer quels emplois... C'est une question extrêmement complexe. Selon un aspect de la culture chez les soldats en uniforme, ils sont tous essentiellement sur un pied d'égalité. Ils se sont tous enrôlés dans la même armée. Ils sont tous assujettis aux mêmes règles. Ils sont tous confrontés aux mêmes dangers ensemble.

Le général pourrait peut-être vous parler un peu plus des répercussions possibles sur le moral. Cela créerait-il plus de problèmes qu'il n'en réglerait? Je ne sais pas.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je crois que l'idée d'accorder certains accommodements existe déjà, que c'est déjà vu comme un idéal à poursuivre, ce qui est positif. Il n'y a pas de correspondance immédiate du genre « dans ce cas-ci, on fait cela ». On cherche plutôt à obtenir plus de renseignements, à en apprendre davantage. C'est une direction prometteuse, selon moi.

Soulignons aussi que nous élargissons le sentiment d'appartenance à la famille au-delà des années en uniforme. Je veux dire par là que la transition peut prendre une autre forme: au lieu d'avoir l'impression de tomber dans le vide, une personne peut se joindre à une autre partie de la famille militaire et y jouer un autre rôle, dans un autre endroit. Il s'agit donc d'élargir la définition et l'interprétation de la notion de famille, au lieu de voir la fin de la carrière militaire comme le moment où « on quitte la famille ».

Cela peut se faire de plusieurs façons, qui ne doivent être ni imposées, ni prescrites. Elles doivent venir naturellement de la communauté. Il faudra toutefois les encourager et les rassembler.

M. Doug Eyolfson: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Johns, vous disposez de six minutes.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Nous avons entendu le témoignage du sergent William Webb pendant la dernière séance du Comité. C'est un vétéran qui vient de l'île de Vancouver et qui a une famille. Il a souligné qu'il peut être difficile de trouver du soutien, particulièrement pour la famille des vétérans.

Pardonnez-moi: je ne vous ai même pas remercié d'avoir servi le pays et d'accomplir encore un travail fantastique, particulièrement dans notre région. Je vous en suis reconnaissant.

Capitaine Ralph, je vois très souvent votre équipe, les Wounded Warriors, sur l'île de Vancouver.

Vos organisations accomplissent un travail vraiment crucial.

Le sergent Webb a souligné un manque de soutien pour les familles.

La maison de transition Cockrell, à Victoria, fait vraiment une différence, mais elle ne peut pas accueillir plus de gens. Il faudrait au moins trois établissements comme celui-là. Aucun de ces endroits n'est conçu pour accueillir des personnes qui ont de jeunes enfants.

Pour ce qui est du nombre de places, je rappellerais qu'il y a deux bases dans ma circonscription: la base navale de Nanoose et la BFC Comox. Un grand nombre de vétérans prennent donc leur retraite dans notre région. Le coût des logements a grimpé de 50 % au cours des trois dernières années, ce qui contribue au problème d'itinérance. Les vétérans de notre région veulent s'établir près de leurs camarades pour faire partie de la famille militaire.

Les logements sont inabordables, et il n'y a aucune stratégie pour le logement des vétérans. Aucun élément de la Stratégie nationale sur le logement ne s'attaque vraiment à ce problème.

Nous avons entendu parler du projet d'une équipe d'Ottawa. Son défi, c'est que le gouvernement fédéral était prêt à lui fournir un tiers du financement nécessaire, mais qu'elle n'a pas réussi à obtenir des investissements semblables de la province et de la municipalité. Celles-ci résistaient et faisaient valoir qu'il s'agit d'une responsabilité fédérale, comme le logement des Autochtones.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car il y a d'immenses défis dans ce domaine, et pas seulement en milieu urbain. Je suis d'ailleurs ravi que vous ayez parlé de certains défis qui se posent dans les zones rurales, madame Forchuk, car c'est un réel problème.

En ce qui concerne le financement, pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait fournir plus de financement? Si oui, ce financement devrait-il être dédié spécifiquement aux vétérans et au logement?

Général, je vous inviterais à répondre le premier.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: En toute honnêteté, je n'ai aucune idée des chiffres. Je ne sais pas qui devrait... ni qui fournit quoi à quelles personnes.

Je peux voir ce qui se produit quand les communautés investissent dans le logement abordable: les effets positifs de ces investissements sont évidents. Quand des communautés investissent dans l'hébergement d'urgence conçu pour fournir un peu de répit à des personnes dont la vie s'effondre, on peut aussi voir les retombées de ces efforts.

Bref, tout investissement dans le logement abordable et dans l'hébergement de crise est un pas dans la bonne direction. Ces efforts ne visent pas à servir ces institutions que sont le gouvernement du Canada et les Forces armées canadiennes; ils viennent plutôt servir des familles dans un contexte communautaire. Il m'apparaît tout à fait logique d'imaginer une collaboration entre les collectivités, les provinces et le gouvernement fédéral qui viserait à augmenter les capacités de logement pour répondre aux besoins particuliers associés à la nature du service et de la vie militaires, en parallèle avec d'autres programmes de logement abordable et de logement d'urgence.

• (1615)

M. Gord Johns: Capitaine Ralph, souhaitez-vous intervenir?

Aurions-nous besoin d'une stratégie nationale sur le logement des vétérans pour régler le problème de l'itinérance des vétérans, selon vous?

M. Philip Ralph: Je vais revenir un peu en arrière. Vous avez mentionné les familles. Du côté de Wounded Warriors Canada, nous avons constaté que les programmes les plus populaires, les plus en demande, sont ceux qui portent sur les liens familiaux, puisque la première ligne de défense de chaque personne, c'est d'avoir de bonnes relations familiales. C'est ce qui a mené à la création de notre programme COPE, dont le nom signifie « couples luttant contre l'état de stress post-traumatique tous les jours ». En effet, auparavant, même si un vétéran recevait un excellent service du système et d'autres sources, son épouse ne comprenait pas comment l'état de stress post-traumatique et d'autres facteurs se répercutaient sur la famille. Nous avons donc créé ce programme pour les couples, ainsi que des programmes d'équithérapie pour les couples.

Chaque fois qu'on peut renforcer les liens familiaux, surtout en mettant l'accent sur la communication, c'est un pas dans la bonne direction. Nous sommes particulièrement fiers de ces deux programmes, parce qu'on a trop souvent tendance à traiter les problèmes, surtout les problèmes de santé mentale, comme s'ils ne touchaient que la personne elle-même. En fait, ils touchent aussi tous ceux qui entourent cette personne. Si on ne tient pas compte de ces liens, tout s'effondre et cela a de graves incidences sur le soutien nécessaire, le logement et d'autres enjeux.

M. Gord Johns: Madame Forchuk, auriez-vous quelque chose à ajouter? Vous avez parlé de l'importance de donner priorité au logement.

Mme Cheryl Forchuk: Nous collaborons avec la maison Cockrell. J'y ai rencontré des femmes et des familles. La maison Cockrell fournit aussi une aide supplémentaire au logement afin que des personnes puissent se loger ailleurs que dans son immeuble principal. La même chose existe à London. Pour qu'un tel réseau de logements dispersés fonctionne bien, l'accès à un programme d'aide supplémentaire au logement semble être un facteur clé. C'est seulement une fois que ce programme a été instauré que des familles et des femmes ont trouvé à se loger.

Pour ce qui est d'une stratégie nationale, je suis d'accord. Il devrait s'agir, selon moi, d'une stratégie générale sur l'itinérance, et non d'une stratégie axée seulement sur l'itinérance des vétérans. Je crois que certains programmes américains comportent aussi une forme d'aide supplémentaire au logement. C'est l'un des éléments qu'il faut regarder de très près.

Comme le temps file, je m'arrête ici.

M. Gord Johns: Quelque 3 000 vétérans sont en situation d'itinérance. La mise en place d'une stratégie dans ce domaine devrait donc être l'une des priorités absolues du gouvernement.

Je suis certain que vous facilitez l'accès des vétérans au Fonds d'urgence pour les vétérans. Pendant son témoignage, le sergent Webb a toutefois signalé que les sommes disponibles sont nettement insuffisantes dans certains marchés, particulièrement dans la vallée de Comox, où il faut payer d'un coup le premier et le dernier mois du bail.

Auriez-vous quelque chose à dire à propos des changements qui permettraient aux vétérans de se loger? L'un d'entre vous aurait-il des commentaires à ce sujet ou à propos du Fonds d'urgence?

Mme Cheryl Forchuk: L'une des choses que nous avons faites à London — et qui nous a amenés à maintenir l'aide supplémentaire au logement — a été de comparer l'indemnité journalière au coût de l'hébergement dans un refuge pour itinérants, si ces fonds proviennent d'un autre ordre de gouvernement. On arrive à plus de 1 500 \$ par mois par personne. Je vous laisse calculer le total pour une famille de quatre personnes. La ville a constaté qu'une aide supplémentaire au logement de 200 \$ par mois permettait à la plupart des vétérans de conserver leur logement, alors qu'il en coûterait plutôt 1 500 \$ par mois pour les héberger dans un refuge pour itinérants ou leur offrir un autre genre de service.

L'un des défis, c'est que cet enjeu touche à la fois l'administration municipale, le gouvernement provincial, pour ce qui est de certaines lois, et le gouvernement fédéral. C'est de là que vient le manque de cohérence. On peut se demander qui réalise des économies. Dans ce cas-ci, la ville de London paie l'aide supplémentaire au logement, mais c'est une aubaine si on pense aux coûts associés à chaque personne en situation d'itinérance.

Le président: Merci.

Monsieur Samson, vous disposez de six minutes.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Je vous remercie tous les trois pour vos exposés et pour les services que vous avez rendus au pays. Vous nous avez fourni des renseignements cruciaux qui nous aideront à avancer.

J'aurais quelques questions très importantes. Savez-vous que les vétérans figurent parmi les priorités de la Stratégie nationale sur le logement? Le saviez-vous? Très bien.

Lieutenant-général Beare, vous avez parlé de l'universalité. Nous avons fait quelques avancées. Je crois que nous sommes sur la bonne voie, comme vous l'avez mentionné. Pensez-vous que, grâce à la pension à vie que nous avons mise en place, nous pourrions faire un meilleur suivi des vétérans? Auparavant, lorsqu'on leur versait un seul paiement forfaitaire, le message était en quelque sorte: « Voici le chèque. Au revoir. Nous n'avons plus besoin de vous parler, et vous n'avez plus besoin de nous parler. »

L'un de vous aurait-il des commentaires à ce sujet?

• (1620)

M. Philip Ralph: Vous voulez des commentaires sur la pension à vie? Oh là là!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Erin O'Toole: Oui, je vous en prie. Combien de temps avons-nous?

M. Darrell Samson: Ma question porte sur le suivi des vétérans. C'est le point important. Il s'agit de comparer le versement d'un paiement unique à la pension à vie.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Voici quelques idées. Le problème avec bon nombre de ces choses-là, c'est qu'elles sont subjectives et fondées sur des suppositions plutôt que sur des données. De plus, on ne sait pas encore quels seront les effets à long terme de la nouvelle méthode. Je dirais toutefois, guidé par mon cœur et par mon instinct, qu'il est toujours bon de maintenir un lien, d'une manière ou d'une autre, avec les anciens membres des forces armées. La pension à vie peut être l'une des façons de maintenir ce lien. Ce n'est pas la seule, mais c'est une façon de garder un lien et d'avoir l'adresse des gens. C'est une façon de rester en contact.

Cela nous ramène à l'idée de rester dans la famille après la fin du service actif. On gagnerait à réfléchir au sens de cette idée et aux formes qu'elle pourrait prendre non seulement dans les programmes gouvernementaux, mais aussi concrètement, dans les communautés.

J'ajouterais pour finir une idée tout à fait subjective: ma relation avec le ministère des Anciens Combattants devrait commencer le jour où je réussis l'instruction de base...

M. Darrell Samson: Nous sommes tous d'accord.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: ... il devrait être établi automatiquement. Par la suite, que je serve dans les forces armées pendant un an, 10 ans ou toute ma vie, cela n'y changera rien. Que je reçoive ou non une pension ou des prestations d'un programme, cela n'y changera rien: je serai reconnu comme quelqu'un qui a porté l'uniforme et qui a servi notre pays.

M. Darrell Samson: Tout à fait. Il s'agit de rétablir les liens et de garder le contact.

Vous avez tous parlé de différents types de liens.

Dites-moi, madame Forchuk, y a-t-il des liens entre vos travaux et les recherches que d'autres universités canadiennes mènent auprès des vétérans? Je pense aussi au centre d'excellence et aux cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel. Il s'agit là d'institutions et d'installations de soutien très importantes.

Que faisons-nous pour favoriser les liens entre ces divers acteurs? C'est un point qui me préoccupe toujours. Un témoin que nous avons entendu hier ou la semaine dernière a expliqué qu'il existe plus de 2 000 organismes qui fournissent du soutien sous une forme ou une autre, mais qu'ils ne se parlent pas et ne collaborent pas. Il est donc essentiel de se pencher sur les liens.

Mme Cheryl Forchuk: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il doit y avoir des liens entre tous ces acteurs. Pour ma part, je travaille avec des cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel. Comme je l'ai mentionné, nous avons une clinique de ce genre à l'institut Parkwood, qui dessert aussi la grande région de Toronto-Hamilton-Waterloo. Notre consortium s'est d'ailleurs réuni la semaine dernière pour parler, de façon générale, des recherches sur les vétérans. Je suis certaine que plusieurs d'entre vous connaissent aussi l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, un réseau important dans le domaine de la recherche sur les vétérans.

Outre ces réseaux, pour ce qui est des vétérans en situation d'itinérance, lorsque nous sommes allés dans les 10 communautés, j'ai surtout remarqué qu'il n'existait pas de liens entre les réseaux qui soutiennent les itinérants et ceux qui soutiennent les vétérans. Je dirais que c'est le principal lien qui fait défaut, surtout dans les petites collectivités, où les gens doivent souvent aller dans une autre municipalité pour trouver du soutien. Les travailleurs de ces deux secteurs ne se parlaient pas. C'est l'un des éléments sur lesquels je mettrais l'accent, parmi les solutions à envisager.

M. Darrell Samson: Merci.

Capitaine Ralph, je vous écoute.

M. Philip Ralph: Pour favoriser la création de ces liens, l'une des méthodes consiste à combler les vides, même s'il existera toujours certains dédoublements. À titre d'exemple, bien que nous trouvions les groupes de soutien à la fois utiles et nécessaires, nous avons décidé de ne pas en organiser parce que d'autres organismes en offrent déjà. Nous nous efforçons d'offrir des services qu'on ne trouve pas ailleurs.

Les gens qui travaillent du côté de la recherche ont souvent tendance à oublier une chose, soit par ignorance ou parce qu'elle semble moins excitante que tout le reste: la recherche contribue grandement à la création de liens dans l'ensemble du système. J'en profite pour faire un peu de publicité, puisque le financement de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans est en cours de renouvellement. Ce réseau joue un rôle crucial, puisqu'il permet de faire circuler les connaissances dans l'ensemble des groupes, un échange qui se fait au moins une fois par année pendant le forum. Les participants se réunissent dans une salle, discutent des efforts en cours et peuvent définir des pratiques exemplaires.

Soutenir la recherche n'a rien de flamboyant, mais c'est essentiel. Nous y consacrons d'ailleurs une partie substantielle de notre budget. Tous nos programmes font l'objet de recherches continues, qu'elles soient menées par l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique ou par l'Université de Victoria. Certes, gérer nos programmes de cette façon nous coûte plus cher, mais cela nous permet d'avoir des données probantes pour déterminer la meilleure façon de procéder, au lieu de nous fier sur les opinions de Pierre, Jean, Jacques, qui trouve que quelque chose est une bonne idée. Il est important d'établir des liens entre les diverses initiatives.

• (1625)

Le président: Votre temps est écoulé, j'en suis désolé.

Madame Ludwig, vous avez la parole.

Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.): Merci à tous pour vos témoignages très intéressants.

Vos propos rejoignent clairement ceux des autres témoins que nous avons entendus. La notion de continuité me semble aussi importante, surtout du point de vue de la recherche.

Ma première question s'adresse à Mme Forchuk.

Vous avez mentionné qu'une personne itinérante qui n'est pas un vétéran recevrait environ 1 500 \$ par mois, alors qu'un vétéran reconnu recevrait 200 \$. C'est bien ce que vous avez dit?

Mme Cheryl Forchuk: Non. Il s'agit de la somme versée aux refuges. Les chiffres varient selon les régions du pays. J'ai cité les chiffres de l'Ontario. La province détermine l'indemnité journalière que la municipalité doit verser aux refuges. Cette indemnité est d'environ 50 \$ par personne accueillie au refuge. Il s'agit essentiellement de ce que la municipalité paie au refuge pour ne pas avoir à fournir elle-même un logement. Cela donne environ 1 500 \$ par mois par personne. Le problème, comme je l'ai déjà dit, c'est que l'indemnité que la municipalité devra verser au refuge est déterminée par le gouvernement provincial; le fédéral n'a rien à y voir. C'est très compliqué.

Mme Karen Ludwig: Je vous remercie de vos explications.

Je souhaite établir un lien avec le fait que les vétérans déclarent eux-mêmes leur statut. Pendant les témoignages que nous avons entendus, le point suivant revenait constamment: il faut être en mesure de vérifier si les gens qui déclarent être des vétérans le sont bel et bien. Je me demande notamment comment cela fonctionne dans le cas de l'allocation dont il a été question. Si on sait que, 10 ou 20 ans après avoir quitté les forces armées, les vétérans commencent souvent à avoir des difficultés...

Mme Cheryl Forchuk: Ils deviennent itinérants.

Mme Karen Ludwig: Exactement. Puisque cette transition est prévisible, que peut-on faire pour améliorer les choses? Qu'arrive-t-il quand le vétéran a un chien d'assistance, qu'il a des enfants ou que le vétéran est une femme? Comment pouvons-nous améliorer la cueillette des données afin que ces données puissent guider l'élaboration des politiques?

M. Philip Ralph: Vous avez mentionné les chiens d'assistance. À titre de directeur de programmes au sein de l'organisme qui finance le plus de chiens d'assistance pour les vétérans au Canada, je peux vous dire que ce domaine est souvent mal compris. Les chiens d'assistance ont le pouvoir de changer et même de sauver des vies, c'est vrai, mais il faut les intégrer à un environnement stable.

Ce qui arrive souvent, c'est qu'une personne désespérée cherche à se rattacher à quelque chose. Cela dit, avoir un chien entraîne des coûts et il faut s'en occuper, comme le savent tous ceux qui ont un chien de compagnie. Les services de placement d'animaux doivent donc s'assurer que l'environnement en question est assez stable pour fournir au chien les soins nécessaires, ce qui lui permettra de faire son travail. Pour une personne marginalisée, avoir un chien d'assistance peut représenter un fardeau supplémentaire.

Mme Karen Ludwig: C'est un défi. Personne ne veut admettre qu'il est en situation d'itinérance, une situation désespérée, encore moins un fier vétéran qui s'est distingué pendant sa carrière. Il est effrayant de devoir se tourner vers un service public qui ne vous permettra peut-être pas de garder votre chien ou d'amener vos enfants, ou, dans le cas des femmes, qui pourrait vous placer dans des situations où vous serez vulnérables.

Comme je sais que le temps file, j'aurais maintenant une question pour le général Beare.

En ce qui concerne la formation des militaires et leur transition, des témoins ont signalé la situation suivante: pendant qu'ils étaient dans les forces armées, plusieurs militaires ont suivi une formation pour devenir électricien, plombier ou ingénieur, par exemple. Mais lorsqu'ils retournent à la vie civile, leurs compétences professionnelles ne sont pas reconnues. Croyez-vous que, si on pouvait faire reconnaître ces compétences professionnelles, la transition vers la vie civile s'en trouverait facilitée?

• (1630)

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Oui. Ce serait génial si on pouvait faciliter la transition de ceux qui souhaitent rester sur le marché du travail. Des organismes à but non lucratif oeuvrent déjà dans ce domaine. Vous en connaissez sûrement quelques-uns, comme Du régiment aux bâtiments. Ce serait décidément un changement positif si les autorités de réglementation de l'industrie et des provinces, responsables des normes, favorisaient le transfert latéral des travailleurs qui détiennent ces compétences et leur permettaient d'obtenir rapidement des attestations de compétence, au lieu de recruter seulement des apprentis dans le monde civil.

Mme Karen Ludwig: À ce sujet, avant d'avoir l'honneur d'être élue, je travaillais dans le secteur de l'éducation. Il était beaucoup

question du fait que les compétences des travailleurs ne sont pas reconnues d'une province à l'autre. Bref, il ne s'agit pas seulement d'une transition importante. La reconnaissance des compétences est aussi cruciale.

Quand des gens ont acquis 20 ans d'expérience dans un domaine dans les forces armées, pourquoi ne pourrions-nous pas reconnaître ces compétences? Ou pourquoi ne pourrions-nous pas adapter la formation et les « attestations de compétences » données dans le cadre militaire de façon à faciliter la transition vers la vie civile?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Moi qui suis un vieux de la vieille et qui ai déjà dirigé le programme de formation de l'armée, je peux vous dire que nous faisons tout notre possible pour tirer parti des compétences présentes dans l'industrie, en les adaptant au contexte militaire au besoin, afin que ceux qui choisissent de poursuivre leur carrière dans le monde civil puissent plus facilement obtenir des attestations de compétence.

Je sais que des gens militent déjà en faveur de ces changements mais, comme vous l'avez souligné, chaque province et chaque secteur fonctionne de façon séparée. Le secteur de la santé tient absolument à ce que ses normes soient régies par des professionnels de la santé. Tous les efforts visant à établir un bon dialogue avec ce secteur et à faire connaître nos points de vue sont les bienvenus et sont même essentiels. En plus des législateurs et de l'industrie, le secteur à but non lucratif a un rôle énorme à jouer: on lui doit certaines des transitions les mieux réussies.

Mme Karen Ludwig: Cela nous ramène à vos commentaires à propos des liens et de la collaboration.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: En effet.

Mme Karen Ludwig: Très bien.

Merci.

Le président: Monsieur O'Toole, vous avez la parole.

L'hon. Erin O'Toole: Je vous remercie, monsieur le président.

Général, je suis heureux que vous ayez parlé du maintien des liens, car c'est l'objectif à poursuivre, selon moi. C'est d'ailleurs pour cela que le Parlement a créé la Légion, à la fin des années 1920, et lui a confié cette tâche, à une époque où le ministère des Anciens Combattants n'existait pas encore. Le problème, c'est qu'en général, les vétérans de l'ère moderne ne se joignent pas à la Légion et ne maintiennent donc pas ce lien direct ou indirect. Je crois qu'il y aurait moyen de trouver des partenaires, puisque des groupes oeuvrent déjà dans ce domaine, comme Send Up the Count, votre groupe et celui de Phil.

J'aimerais entendre la réponse des deux autres témoins à ma première question. Il y a quelques années — Kent y était — Joe Tilley et son épouse, Penny-Claire, nous ont parlé de leur fils Spencer, dont le décès avait été causé par la dépendance à la drogue qui avait marqué sa vie dans les forces armées et après son retour à la vie civile. Ils ont parlé de ce qu'ils avaient appris. Le médecin général assistait à ce discours, l'un des plus bouleversants et des plus tragiques que j'aie jamais entendus.

Je reviens donc à la toxicomanie, l'un des éléments de cet enjeu. J'entends régulièrement des plaintes à propos de Homewood. Je comprends qu'il vaudrait mieux, selon vous, éviter qu'on y retrouve une culture militaire, mais je crois... Un bon ami à moi, quelqu'un de très connu, vient tout juste de sortir, après 30 jours, et il a été très ouvert à propos de son traitement contre les dépendances. Il tenait à suivre son traitement dans un endroit approprié. Devrions-nous donner une sorte d'accréditation à certains programmes et fournir aux vétérans les fonds nécessaires pour les trouver eux-mêmes?

Phil et Stuart, j'aimerais entendre vos points de vue au sujet des dépendances, car c'est l'un des premiers facteurs de risque quand il est question de logement, selon moi.

M. Philip Ralph: Je crois que vous avez raison, Erin: les anciens combattants doivent nécessairement aller quelque part où ils se sentent compris. Pour devenir clinicien certifié de l'un des programmes de Wounded Warriors Canada, il faut respecter trois critères. C'est merveilleux qu'un thérapeute soit capable de faire des rencontres individuelles, mais peut-il travailler avec un groupe? C'est ainsi que nous procédons. De plus, ces personnes comprennent-elles les traumatismes? Finalement, comprennent-elles et apprécient-elles l'importance des valeurs du service militaire? Si une personne ne respecte pas l'un de ces critères, elle ne peut ni agir à titre de thérapeute ni faire partie de notre équipe clinique parce qu'elle ne sera pas bien accueillie par les anciens combattants.

Dans le cadre de nos partenariats en apprentissage, nous avons visité un certain nombre d'organismes — dont le nom se termine tous pas « wood » — partout dans la province. Certains nous ont donné une très bonne impression, tandis que d'autres... vous savez. Ils en sont conscients. Je sais que l'organisme Bellwood, à Toronto, avait pour but de créer essentiellement un espace afin que les anciens combattants qu'on y traite se sentent un peu plus à l'aise et plus valorisés.

Cet aspect est important: la signification, l'identité. Notre patron national, Roméo Dallaire, indique que cet aspect fait toujours partie des problèmes de santé mentale. L'aspect de l'identité est essentiel. Les anciens combattants se disent qu'ils se sont fait jeter avec les autres après avoir servi leur pays et que cela n'a pas de sens. Ils ne se sentent pas valorisés. Que ce soit vrai ou faux, c'est ainsi qu'ils se sentent. Il faut en tenir compte pour se préparer afin de réussir.

Oui, c'est un vrai problème, je suis d'accord avec vous.

•(1635)

L'hon. Erin O'Toole: Général, qu'en pensez-vous?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je suis le genre d'homme qui dit « oui, et », alors, oui, on vérifie les compétences des gens, si vous voulez, pour que les interventions soient axées sur les personnes et non sur le fournisseur de soins. C'est de la personne dont il est question, et non ce qu'elle fait. Elle doit faire des liens avec les autres aspects de la vie parce qu'ils contribueront soit à réduire la dépendance, soit à l'accroître.

L'un des directeurs de notre conseil d'administration est le directeur général de la Mission d'Ottawa. La mission de cet organisme n'est pas l'hébergement, mais le rétablissement. Toutefois, il offre quelques places d'hébergement. L'organisme adopte une approche globale de la personne: il tente de la diagnostiquer, puis de gérer les cas en prenant toutes les mesures nécessaires à son rétablissement, en commençant par la toxicomanie dans les cas où c'est un problème. Toutefois, il ne s'agit pas seulement de la toxicomanie: c'est la toxicomanie et les activités professionnelles, la toxicomanie et la médecine préventive, la toxicomanie et le bien-être financier, la toxicomanie et... Il n'y a pas un seul élément. C'est un élément qui en aggrave un autre. Il s'agit d'un symptôme d'un problème plus profond.

Selon moi, il s'agit d'une proposition du type « oui, et ».

L'hon. Erin O'Toole: Général, vous avez parlé de la formation sur Anciens Combattants Canada donnée lors de la formation élémentaire, tout comme je l'ai fait quand j'étais ministre. Qu'en est-il du modèle du Royaume-Uni, qui est entièrement administré par le ministère de la Défense nationale, du recrutement à la formation, en

passant par le déploiement, la formation des autres militaires et la transition de militaire à ancien combattant? Veuillez répondre en moins d'une minute.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je vais garder le silence. Je plaisante, bien sûr.

Le président: Vous avez 30 secondes pour répondre.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Il y a toujours lieu de se demander ce que nous tentons de faire, de réévaluer ce que nous tentons de faire ou de prévenir et de réévaluer notre façon de procéder. Au lieu de tenir pour acquis que nous disposons d'une boîte à outils et que ces outils sont les seuls que nous utiliserons parce que c'est la boîte que nous avons pour aujourd'hui, pour demain, etc., il faut toujours réévaluer ce que nous tentons de faire ou de prévenir, formuler des critiques constructives et se montrer curieux à l'endroit des autres façons de procéder et ne pas écarter les points de vue différents.

Le président: Merci.

Monsieur Chen, vous avez six minutes.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Lieutenant-général Beare, capitaine Ralph et madame Forchuk, merci beaucoup d'être ici. Vous représentez l'excellent travail que l'on accomplit pour soutenir les anciens combattants. Parallèlement, les anciens combattants sont en contact avec vous et les organismes pour lesquels vous travaillez, mais ils tentent souvent d'obtenir les services des refuges pour sans-abri traditionnels, par exemple.

Madame Forchuk, vous avez mentionné que ces refuges traditionnels sont trop désorganisés et vous avez aussi souligné qu'il n'y avait aucune recherche sur les anciens combattants autochtones sans-abri, à l'exception d'une seule. Selon moi, cela montre bien la nécessité de créer des programmes et des services plus ciblés et adaptés culturellement pour appuyer les anciens combattants. J'ai l'impression que la culture dominante au sein des services traditionnels ne répond pas aux besoins des anciens combattants.

Lieutenant-général Beare, vous avez fait remarquer l'importance des mots utilisés au cours d'une admission — par exemple « Êtes-vous un ancien combattant? » par rapport à « Avez-vous déjà servi dans l'armée? » — pour que les anciens combattants reçoivent les services auxquels ils ont droit.

Selon vous, dans cette situation, qu'est-ce qui est nécessaire? Comment peut-on changer la culture dominante? Les fournisseurs de services traditionnels manquent-ils de formation sur le terrain? Comment le gouvernement peut-il appuyer les efforts visant à améliorer la situation?

•(1640)

Mme Cheryl Forchuk: Notre manuel de formation contient beaucoup de ces renseignements parce qu'il incombe aussi aux personnes qui viennent en aide aux sans-abri d'être au courant de ces problèmes, particulièrement ceux de structure. Pour certaines personnes, le fait d'arriver en retard d'une minute à une rencontre peut entraver le développement d'une relation thérapeutique, tandis que pour d'autres, cela n'a aucune importance. Toutes les parties en cause doivent comprendre ces problèmes cruciaux.

Je le répète, nous devons être prudents parce qu'une grande part des données se fondent sur l'utilisation des refuges, alors que les sans-abri y ont recours seulement à l'occasion. La structure, la réintégration à la culture militaire, le fait de renouer avec cette dernière et le rôle des intermédiaires culturels, qui comprennent tant la notion de culture militaire que les refuges pour sans-abri, réunissent ces deux mondes afin d'élaborer un plan de traitement cohérent.

M. Shaun Chen: Merci de votre réponse.

Capitaine Ralph, vous êtes le directeur national des programmes de Wounded Warriors Canada, et, lieutenant-général, vous travaillez pour Soldiers Helping Soldiers. Pouvez-vous nous dire à quel point il est important que des anciens combattants en aident d'autres? On a parlé à maintes reprises de l'apport que les anciens combattants pouvaient apporter à ces efforts. Étant donné qu'ils ont vécu la même expérience que les autres anciens combattants, ils s'expriment de la même manière et comprennent les expériences des autres. Pouvez-vous nous dire à quel point cet élément est important et nous donner quelques exemples de ses avantages?

M. Philip Ralph: Ce n'est pas parce qu'on est un ancien combattant qu'on peut nécessairement venir en aide aux autres. Il faut tirer profit des forces des anciens combattants et les conjuguer à celles d'experts dans certains domaines.

Par exemple, dans certains de nos programmes — je vais prendre le programme COPE comme exemple —, les cliniciens ne sont pas nécessairement des anciens combattants, mais ce sont des gens qui comprennent le service militaire et les traumatismes. Ces cliniciens sont parmi les meilleurs au Canada pour prendre soin des gens. Dans ce groupe, un couple, qui a suivi le programme, revient un an plus tard pour renforcer la crédibilité des cliniciens et du discours véhiculé. Les membres du couple deviennent les pairs mentors du groupe. Ainsi, on utilise les forces des anciens combattants tout en ayant recours à l'expertise présente dans la société.

L'une des grandes difficultés chez les anciens combattants — et nous savons que cela se produit —, c'est que, en général, bon nombre d'entre eux sont malades ou blessés. Étant donné qu'ils sont malades ou blessés, ils tiennent vraiment à assumer beaucoup de responsabilités et à aider les autres qui sont malades ou blessés, mais ils ne sont pas en mesure de le faire. En définitive, le programme ne connaît pas beaucoup de succès, et, malheureusement, les anciens combattants finissent par se causer du tort à eux-mêmes.

Il faut prendre les forces des anciens combattants et les conjuguer à celles d'experts et de personnes d'autres professions qui les appuient afin que les deux parties se parlent et qu'ils comblent cet écart.

M. Shaun Chen: Donc, les anciens combattants peuvent jouer un rôle crucial en complétant le travail des professionnels et de ceux qui leur offrent des services. Je tente d'établir un lien entre les deux. S'il existe des services, des programmes et des refuges qui ne disposent pas de l'expertise permettant de déterminer le meilleur moyen de parler et de travailler avec les anciens combattants, trouvez-vous que certaines de ces institutions traditionnelles sont réfractaires à tirer profit de l'expertise et des expériences des anciens combattants pour améliorer leur prestation de services?

M. Philip Ralph: Il existe certains services, comme le centre de traitement Trafalgar, à Port Hope. Le centre a récemment embauché un ancien combattant qui a suivi ses programmes à titre de consultant afin que les anciens combattants se sentent mieux accueillis. Par conséquent, le centre pourrait en parler sans changer

l'excellent travail fondé sur des données probantes qu'il accomplit déjà. Il arrive à tirer profit des forces des deux mondes.

Nous avons besoin de cela. Nous avons besoin des forces des deux mondes.

Le président: Vos six minutes sont écoulées.

Monsieur Johns, vous disposez de trois minutes pour parler.

• (1645)

M. Gord Johns: En 2018, ou récemment, votre organisme a-t-il été sollicité par Anciens Combattants Canada pour répondre à des besoins auxquels le gouvernement n'arrivait pas à répondre? Anciens Combattants Canada a-t-il référé l'un ou l'autre de vos organismes pour faire le moindre de ces...

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Nous avons été invités à participer au programme d'initiatives pour les anciens combattants. Compte tenu de l'emplacement et du travail de notre organisme, nous n'avons pas saisi cette occasion. Nous n'en avons pas besoin, mais d'autres en avaient besoin. Par conséquent, la réponse est non, nous n'avons participé à aucune initiative.

M. Gord Johns: Lieutenant-général, arrive-t-il qu'un travailleur social appelle votre organisme pour demander de l'aide?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Désolé, votre question portait sur le fait de répondre aux besoins d'un ancien combattant et non d'appuyer un programme.

En fait, pour les cas individuels d'anciens combattants, nous avons obtenu une coopération et une collaboration extraordinaire.

La légion demeure un partenaire extrêmement important pour défendre les intérêts des anciens combattants et contribuer à décortiquer un très...

M. Gord Johns: Absolument.

L'un ou l'autre de vos organismes reçoit-il du financement du Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Nous n'en avons pas demandé.

M. Philip Ralph: Nous avons reçu 245 000 \$ de ce fonds... Cet argent était destiné expressément à la réduction de l'arriéré de dossiers d'anciens combattants qui attendaient de participer au programme COPE. Nous avons dépensé tout cet argent.

M. Gord Johns: Était-ce suffisant?

M. Philip Ralph : Ces fonds ont permis de réduire le temps d'attente de moitié. Selon moi, c'était une très belle initiative du gouvernement. L'une des choses que nous disons, c'est que la solution ne repose pas sur une seule entité. Le gouvernement n'est pas la solution; les organismes de bienfaisance ne sont pas la solution, mais, ensemble, nous pouvons établir des partenariats stratégiques et jouer des rôles importants.

M. Gord Johns: Je suis entièrement d'accord avec vous.

Si on doublait les fonds que vous avez reçus, seriez-vous en mesure de réduire davantage l'arriéré?

M. Philip Ralph : Oui.

M. Gord Johns: Excellent.

La raison pour laquelle je le demande, c'est que nous avons présenté une motion à la Chambre en vue de mettre fin à l'accumulation de fonds inutilisés. On parle de 1,1 milliard de dollars laissés par le gouvernement précédent et de 342 millions de dollars laissés par le gouvernement actuel, dont environ 124 millions par année vont à... Selon moi, le gouvernement ne respecte pas les 12 normes de service, et cet argent pourrait assurément bénéficier à des organismes comme le vôtre.

Si ces fonds étaient libérés, s'ils étaient directement affectés à l'exercice financier suivant afin de satisfaire aux 12 normes de service, si cet argent était versé au Fonds pour le bien-être des vétérans, à votre avis, cela aiderait-il les organismes comme le vôtre?

M. Philip Ralph: Je ne peux parler qu'au nom de Wounded Warriors Canada, mais je dirai que tout argent que nous recevons du gouvernement... Nous financerons toujours nos activités par l'entremise des organismes de bienfaisance, afin de conserver notre indépendance et de pouvoir faire les choses que nous faisons, mais si le gouvernement souhaite établir un partenariat et contribuer à réduire la liste d'attente...

Je pense que le gouvernement pourrait grandement contribuer à améliorer les choses en offrant un financement stable aux fournisseurs fiables de services de chiens d'assistance au Canada. Ce serait formidable. Nous avons réussi à regrouper la plupart des fournisseurs fiables sous notre égide; nous avons donc fait les démarches nécessaires.

Les choses de ce genre, soit les listes d'attente, les arriérés et certains des programmes... Nous pouvons assurer au gouvernement que, tout comme pour le programme COPE, la totalité des fonds que nous recevons en plus de ce que nous avons déjà va directement au programme, et que pas un sou ne sert aux autres besoins de l'organisation. Rares sont ceux qui peuvent en dire autant.

Le président: Merci.

C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui.

M. Samson a une brève question à poser.

M. Darrell Samson: Merci beaucoup.

Je pensais que M. Johns m'accorderait quelques secondes, mais il ne l'a pas fait.

Les anciens combattants de la Nouvelle-Écosse me parlent souvent d'un problème très sérieux, qui est le suivant: lorsqu'ils font un séjour à l'hôpital parce qu'ils traversent une crise, ils en ressortent souvent encore plus mal en point qu'au moment de leur arrivée parce que les personnes qui les traitent ne comprennent pas leur situation. Ils ne savent rien de leurs problèmes, ce qui constitue une crise en soi.

En Nouvelle-Écosse, nous voulons miser sur une clinique ouverte jour et nuit offrant des soins spécialisés aux anciens combattants qui s'y présentent.

Auriez-vous des commentaires à ce sujet?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Pour revenir au fait de maintenir des liens, tout ce que vous pouvez faire pour continuer à entretenir ce lien est formidable.

Mme Cheryl Forchuk: Je profite de l'occasion pour mentionner les cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel. Nous devrions peut-être réfléchir à leur rôle et à leur lien avec d'autres éléments du système de soins de santé.

M. Darrell Samson: Nous voulons établir un lien entre cette clinique et la clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel.

C'est une bonne observation. Merci.

L'hon. Erin O'Toole: Et nous avons ouvert la plupart de ces cliniques.

Personne n'a parlé des bureaux administratifs; quel rôle jouent-ils?

• (1650)

Le président: Au nom des membres du Comité, je tiens à vous remercier tous les trois de votre témoignage aujourd'hui et de tout ce que vous faites pour les hommes et les femmes qui ont servi notre pays.

Nous avons aussi une question d'ordre administratif. Notre greffière nous quitte.

Karine, c'est votre dernière réunion. Je veux vous remercier, au nom de tous les membres du Comité, de nous avoir aidés à rester organisés, d'avoir voyagé avec nous et de nous avoir permis de respecter nos horaires.

Nous avons un vote. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>